



Signataire : Christo Ivanov

Date de dépôt : 24 janvier 2024

Question écrite urgente

Point noir du réseau routier, l'intersection entre la route de Meyrin et la route du Mandement sera-t-elle revue ?

Certaines routes, certains segments de routes, carrefours ou aménagements routiers présentent, pour diverses raisons, un caractère accidentogène. Un des points noirs du réseau routier genevois est le giratoire entre la route de Meyrin, la route du Mandement et l'avenue Louis-Rendu. Une configuration atypique, avec les voies du tram qui traversent le giratoire en son milieu, le rend plus complexe à appréhender par les automobilistes. 5 à 6 accidents de la route s'y seraient produits en 2023. Le giratoire figurerait même à la 3^e place des giratoires les plus accidentogènes de Suisse romande.

Ma question est la suivante :

Qu'envisage l'Etat pour améliorer la sécurité de ce giratoire et pour en réduire le caractère accidentogène ?

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.